

Paroisse Saint-Eloi
Institut du Bon Pasteur

La Feuille Hebdo



Bulletin paroissial hebdomadaire

Du 1er au 8 mai 2022

C'est une règle universelle pour toutes les grâces accordées à quelque créature raisonnable : lorsque la bonté divine choisit quelqu'un pour l'honorer d'une grâce singulière ou l'élever à un état sublime, toujours elle accorde à cet élu tous les dons qui sont nécessaires à sa personne et à l'accomplissement de sa mission et elle l'orne libéralement de ces dons. Ce principe s'est surtout vérifié en saint Joseph, père putatif de notre Seigneur Jésus-Christ, et véritable époux de la Reine du monde, de la Souveraine des Anges.

Choisi par le Père éternel pour être le fidèle nourricier et le gardien de ses plus grands trésors, c'est-à-dire de son Fils et de son épouse, il s'est acquitté très fidèlement de son office. Aussi, le Seigneur lui a dit : « Serviteur bon et fidèle, entre dans la joie de ton Maître ». Si vous considérez saint Joseph par rapport à toute l'Église du Christ, n'est-il point cet homme choisi et doué d'une prérogative unique, sous la garde duquel le Christ a été placé à son entrée dans le monde, et dont Dieu s'est servi pour sauvegarder l'ordre et l'honneur de cette naissance divine ? Si donc l'Église entière est redevable à la vierge mère, puisque c'est par Marie qu'elle a été rendue digne de recevoir le Sauveur, sans aucun doute, après Marie, l'Église doit une reconnaissance et une vénération singulières à saint Joseph.

Il est comme la clef de l'ancien Testament, car c'est en lui que le mérite des Patriarches et des Prophètes a atteint le terme de ses espérances. Seul lui possède réellement ce que la bonté divine promet à ces justes des temps anciens. Il est donc figuré avec raison par ce Patriarche Joseph, qui conserva le froment aux peuples. Cependant il le surpasse, car il a fait plus que fournir aux Égyptiens le pain de la vie matérielle ; en nourrissant Jésus avec un soin très vigilant, il a procuré à tous les élus, le pain du ciel, qui donne la vie céleste.

Assurément, il ne faut point douter que le Christ, se comportant envers Joseph comme un fils envers son père, n'ait conservé dans les cieux, ou plutôt n'ait augmenté et consommé la familiarité, le respect et la dignité très sublime qu'il lui avait accordés pendant sa vie terrestre. C'est donc avec raison que, dans la parole divine citée plus haut, le Seigneur ajoute : « Entre dans la joie de ton Maître ». Bien que la joie de l'éternelle béatitude entre dans le cœur de l'homme, néanmoins le Seigneur a préféré dire : « Entre dans la joie », pour insinuer mystérieusement que cette joie n'est pas seulement en lui, mais qu'elle l'enveloppe de tous côtés, l'absorbe et le submerge comme un abîme sans fond.

Souvenez-vous donc de nous, ô bienheureux Joseph, intercédez pour nous par le suffrage de votre prière, auprès de celui qui a passé pour votre fils ; et en même temps rendez-nous propice votre épouse, la bienheureuse Vierge, mère de celui qui, avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

*Brev. Rom., Matines de la fête de s. Joseph,
Patron de l'Église universelle, Sermon de s.
Bernardin de Sienna,.*

Vie de paroisse

- Lundi 2 à 19h15, **Caté hebdomadaire pour adultes niveau « initiation »**.
- Lundi 2 à 19h30, **Foot paroissial** à Bruges.
- Mercredi 4 à 17h15, **Catéchisme paroissial pour enfants**.
- Mercredi 4 à 18h30, messe puis réunion du **Groupe de Jeunes Théophilos**.
- Jeudi 5 à 20h30, **PAS DE caté hebdomadaire pour adultes** [NI adoration nocturne](#).
- Vendredi 6 à 20h30, **PAS DE répétition de la Chorale**.

INTENTIONS DE PRIÈRES :

- Monsieur Gaultier Lundi actuellement hospitalisé dans un état critique suite à un accident de la circulation.

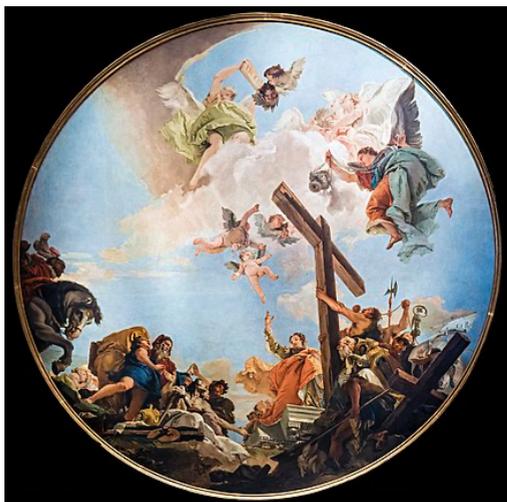
N'hésitez pas à nous communiquer chaque semaine vos intentions de prières par courriel à paroissesainteloibordeaux@gmail.com

DATES À RETENIR :

29 mai 2022 : professions de foi

12 juin 2022 : kermesse paroissiale

19 juin 2022 : Fête-Dieu, premières communions.



Après l'insigne victoire que remporta sur Maxime l'empereur Constantin, auquel le signe de la Croix du Seigneur avait été manifesté, Hélène, mère de Constantin, avertie en songe, vint à Jérusalem dans le dessein d'y rechercher la Croix. Sur le Calvaire, elle fit abattre une statue de marbre représentant Vénus; c'était pour abolir tout souvenir de la passion de Jésus-Christ, que les Gentils avaient, depuis environ cent quatre-vingts ans, placé cette statue à l'endroit même où la Croix avait été plantée. Hélène agit de même au lieu où était la crèche du Sauveur, et au lieu où il était ressuscité, ayant fait enlever du premier le simulacre d'Adonis, et du second, celui de Jupiter. On déblaya l'endroit où devait être la Croix, et, en creusant, l'on découvrit trois croix profondément enfouies, mais le titre de la Croix du Seigneur fut trouvé à part et comme l'on ne voyait pas à laquelle des trois croix il avait été fixé, un miracle mit fin au doute. Macaire, Évêque de Jérusalem, après avoir fait adresser à Dieu des prières, fit toucher l'une après l'autre les trois croix à une femme qui était gravement malade. L'attouchement des deux premières ne lui fut d'aucun secours, mais lorsqu'on eut approché la troisième de l'infirmes, cette personne fut aussitôt guérie. Ayant ainsi retrouvé la croix, instrument de notre salut, Hélène éleva au même lieu une église vraiment magnifique où elle laissa une partie de la Croix, enfermée dans une châsse d'argent ; elle en apporta une autre partie à son fils Constantin, et on la déposa à Rome dans l'église appelée Sainte-Croix-de-Jérusalem, construite sur l'emplacement du palais de Sertorius. Hélène remit encore à son fils les clous avec lesquels le très saint corps de Jésus-Christ avait été attaché. C'est alors que Constantin porta une loi, pour défendre qu'on fit désormais subir à quelqu'un le supplice de la croix ; et ainsi la croix qui avait été jusqu'alors pour les hommes un sujet d'opprobre et de mépris, devint un objet de vénération et de gloire.

Brev. Rom. Matines de la fête de l'Invention de la Ste Croix

Paroisse pratique

Paroisse Saint-Éloi

Institut du Bon Pasteur

1, rue Saint-Eloi – Bordeaux **07 86 07 28 00**

paroissesainteloibordeaux@gmail.com

www.saint-eloi.org

Facebook & IG : *Paroisse Saint Éloi Bordeaux*

Coordonnées paroissiales

Abbé Grégory Lutz-Wiest, curé

07 86 07 28 00 / uresainteloi@glw.fr

Abbé Yvain Cartier, vicaire

06 52 49 17 67 / yvaincartier@gmail.com

Abbé Guillaume Touche, prêtre résident

06 69 37 07 05 / guillaumetouche@gmail.com

Horaires en semaine

Du lundi au samedi de 11h00-12h00 / 15h00-19h30

Confessions : 11h00-12h00 / 15h00-18h00

Chapelet : 18h00

Permanence des prêtres - confessions

Abbé G. Lutz-Wiest : De 11h00 à 12h00 les vendredi et samedi. De 15h00 à 18h00 les lundi et mardi.

Abbé Y. Cartier : De 11h00 à 12h00 les lundi, et mercredi. De 15h00 à 18h00 les jeudi et samedi.

Abbé G. Touche : De 11h00 à 12h00 les mardi et jeudi. De 15h00 à 18h00 les mercredi et vendredi.

Horaires des offices

Dimanche 1^{er} – Mois de Marie

FÊTE PATRONALE DE L'IBP

Dimanche du Bon Pasteur

8h30 : Messe lue

Stéphanie Tournié

10h00 : Grand'messe chantée

Pour tous les Paroissiens

18h00 : Vêpres puis Salut du Très Saint-Sacrement

19h00 : Messe lue

Thérèse Richetto (+)

Lundi 2

S. Athanase, évêque, confesseur et docteur de l'Église

7h15 : Messe lue

En action de grâces aux anges gardiens

18h30 : Messe lue

Odette Huguenin (+)

Sœur Marie du Christ-Roi (+)

Mardi 3

Invention de la Ste Croix

Mémoire de Ss. Alexandre Ier, pape, Eventius et Théodule, martyrs et Juvénal, évêque et confesseur

7h15 : Messe lue

Raphaël Tournié

18h30 : Messe lue

Neuvaine Famille Vianney Rivière

Mercredi 4

S. Joseph, patron de l'Église universelle

Mémoire de ste Monique, veuve

7h15 : Messe lue

Thomas Kourdès

18h30 : Messe lue

Neuvaine Famille Vianney Rivière

Jeudi 5

S. Pie V, pape et confesseur

7h15 : Messe lue

Catherine Guillon (+)

18h30 : Messe lue

Neuvaine Famille Vianney Rivière.

Vendredi 6 – premier du mois

S. Jean, apôtre et évangéliste, devant la Porte Latine

7h15 : Messe lue

Florian Murtaza (+)

18h30 : Messe lue

Neuvaine Famille Vianney Rivière

Samedi 7 – premier du mois

S. Stanislas, évêque et martyr

7h15 : Messe lue

Françoise Meunier (+)

18h30 : Messe lue puis office des Cinq premiers samedis du mois

Neuvaine Famille Vianney Rivière

Dimanche 8

Solennité de ste Jeanne d'Arc, patronne secondaire de la France

Mémoire du III^{ème} dimanche après Pâques

8h30 : Messe lue

Pour tous les Paroissiens

10h00 : Grand'messe chantée

Neuvaine Famille Vianney Rivière

18h00 : Vêpres puis Salut du Très Saint-Sacrement

19h00 : Messe lue

Hassan Oubaha

Durant le mois de mai, office du Rosaire (chapelet récité devant le TSS exposé) à 17h45 du lundi au samedi (sauf 1^{er} samedi du mois).

 : abstinence de viande **obligatoire**